



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/FPA/2000/1/Add.1
10 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 2000
New York, 24-28 et 31 janvier 2000
Point 8 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

EXAMEN DU PROGRAMME MULTINATIONAL DU FNUAP, 1996-1999

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ET RÉSULTATS	3
A. Programme interrégional	3
B. Programmes régionaux	12
III. CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS	22

I. INTRODUCTION

1. Le présent additif contient un examen du programme multinational du FNUAP pour la période 1996-1999, qui a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 95/37. Il s'inspire des études approfondies menées par les divisions géographiques des divers programmes régionaux et une analyse des trois domaines prioritaires du Fonds entreprise par la Division des gestions techniques et des politiques et la Division de l'information et des relations extérieures. Il rend également compte des débats du Groupe de travail interdivisions sur le programme multinational qui s'est réuni régulièrement en 1998 et 1999 pour étudier le programme et aborder les questions à traiter dans le nouveau programme multinational.

2. Dans sa décision 95/37, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 175 millions de dollars destiné au programme multinational du FNUAP pour la période 1996-1999. Sur ce montant, 102 millions de dollars ont été approuvés pour la composante interrégionale et 73 millions pour les activités régionales (tableau 1).

Tableau 1

Ventilation par domaine prioritaire du programme multinational
du FNUAP, 1996-1999

(En millions de dollars des États-Unis)

	Santé en matière de procréation	Stratégies en matière de population et de développement	Activités de plaidoyer	Total
Programme interrégional	45	28	29	102
Programmes régionaux	39	21	13	73
Division de l'Afrique	14	7	7	28
Division de l'Asie et du Pacifique	10	6	3	19
Division des États arabes et de l'Europe	7	4	1	12
Division de l'Amérique latine et des Caraïbes	8	4	2	14
Total	84	49	42	175
	48 %	28 %	24 %	100 %

Source : Ressources du programme et système de gestion.

3. Le programme multinational proposé pour la période 1996-1999 avait pour objectif de renforcer les capacités des pays de mettre en oeuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) dans les trois domaines prioritaires du Fonds : la santé en matière de procréation, y compris la planification de la famille et la santé en matière de sexualité, les stratégies en matière de population et de développement et les activités de plaidoyer, les questions d'égalité entre les sexes étant intégrées

/...

à chacun de ces domaines. D'un point de vue pratique, les activités comprenaient la recherche, la formation et la diffusion de l'information. Le recours à la modalité Sud-Sud a été encouragé comme moyen de renforcer les capacités aux échelons interrégional et régional, ainsi qu'au niveau des pays, par des échanges d'informations et par l'assistance technique. Dans ses activités multinationales, le FNUAP a favorisé un suivi cohérent des récentes conférences des Nations Unies et pleinement intégré les questions relatives aux droits de l'homme, s'agissant notamment des droits en matière de procréation.

II. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME ET RÉSULTATS

A. Programme interrégional

1. Programme sur la santé de la procréation

4. Objectifs. Comme suite aux recommandations contenues dans le Programme d'action de la CIPD, le programme de santé de la procréation s'est employé à aider les pays à mettre en pratique cette notion, grâce à une série d'activités menées à l'échelon mondial. Les objectifs du programme étaient les suivants :

- a) mettre au point de nouvelles méthodes de contraception et continuer à veiller à l'innocuité des produits;
- b) élaborer des directives et des méthodes et mettre en pratique des modalités visant à renforcer les programmes et services de santé de la procréation;
- c) élaborer et mettre à l'essai des mesures pratiques qui peuvent être appliquées à l'échelon des services de soins de santé primaires;
- d) voir dans la notion de santé de la procréation un aspect essentiel de la santé et du bien-être des femmes, des hommes et des adolescents.

5. Résultats. Pour continuer à propager de nouvelles méthodes de maîtrise de la fécondité et à rassembler l'information concernant l'innocuité des moyens contraceptifs, le FNUAP, le PNUD, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont parrainé le Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, fourni une assistance à l'International Council for Contraception Research (Conseil de la population) et appuyé la mise au point de certains contraceptifs, par l'intermédiaire de l'International Consortium for Collaboration in Contraceptive Research.

6. Le FNUAP a aidé l'OMS à conseiller judicieusement les pays sur la mise en pratique des notions relatives à la santé de la procréation, en donnant des orientations techniques sur des aspects particuliers de la question, tels que la santé des adolescents en matière de procréation. Dans le cadre de l'aide fournie pour appliquer les recommandations du Programme d'action à l'échelon des pays, on a conçu des outils destinés à la formation de spécialistes des organisations non gouvernementales, dans les domaines du conseil, de la parité entre les sexes, de la santé de la procréation, de la jeunesse et du renforcement des institutions, mis en relief les éléments relatifs à la santé de la procréation dans les situations d'urgence. Le programme multinational du FNUAP a mis l'accent sur l'Initiative relative aux centres hautement spécialisés qui ont offert une formation dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ainsi que sur l'Initiative Sud-Sud intéressant 12 pays partenaires dans le domaine de la population et du développement – Initiative qui a donné lieu à une formation, à une recherche et à la création d'un réseau concernant les questions liées au

Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. D'autres projets Sud-Sud ont été lancés pour renforcer la formation et la coopération dans le domaine de la santé de la procréation en Amérique latine et en Asie.

7. L'élargissement de la gamme des contraceptifs et l'amélioration de la qualité des soins orthogéniques ont été les principaux éléments du programme multinational du FNUAP, dont l'orientation majeure a été l'Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception et de gestion logistique dans les pays en développement dans les années 90. En outre, deux projets ayant trait à la maternité sans risque ont visé à favoriser systématiquement l'intégration des soins orthogéniques dans les soins de santé primaires, et à déterminer quels soins obstétriques doivent être dispensés dans les unités de santé de base et à les organiser.

8. Partant du principe que la santé de la procréation va plus loin que le simple accès aux services de planification de la famille et aux soins de santé maternelle et infantile, le programme multinational du FNUAP s'est employé à sensibiliser la population à la dynamique des relations entre hommes et femmes, aux droits en matière de procréation, à la santé en matière de sexualité et à la promotion des femmes. En vue d'atteindre son quatrième objectif relatif à la santé de la procréation, le FNUAP a appuyé des projets en grande partie exécutés par des organisations non gouvernementales, qui visent à prendre en compte les sexospécificités dans le domaine de la santé de la procréation. Ainsi, plusieurs séminaires internationaux ont été organisés afin d'analyser le lien entre la santé de la procréation et les droits de l'homme. On s'est également employé à intégrer la problématique de la parité hommes-femmes dans les actions de lutte contre le sida. En outre, le FNUAP a étudié de près la question de la prise en compte de la parité et de la santé de la procréation dans les situations d'urgence.

9. Au cours du cycle de programmation, la coordination et la participation aux activités menées par le FNUAP dans le cadre de l'examen quinquennal du Programme d'action de la CIPD ont été au centre des travaux du programme multinational : table ronde d'experts sur le thème de la défense des droits en matière de procréation et de la concrétisation de la notion de santé de la procréation, y compris la promotion des femmes, l'engagement des hommes et les droits de l'homme (Kampala, juin 1998); élaboration d'un document de base sur l'examen quinquennal du programme d'action de la CIPD destiné au Forum de La Haye; apports importants au rapport du Secrétaire général à la session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui contient des propositions concernant les actions à mener pour la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action de la CIPD.

10. L'appui du FNUAP à la recherche-développement dans le domaine des contraceptifs a contribué pour une large part aux progrès réalisés dans la mise au point de nouveaux contraceptifs injectables pour les femmes, de diaphragmes, d'implants contraceptifs et au retour à la contraception d'urgence. En outre, des études portant sur l'innocuité des spermicides et des bactéricides ont été menées à l'échelon des pays. Le FNUAP a continué à favoriser la propagation de méthodes peu utilisées ou nouvelles de planification de la famille, notamment une étude sur l'acceptabilité et l'efficacité du diaphragme et des travaux préparatoires visant à lancer le préservatif féminin.

11. L'exécution des activités consacrées à la santé de la procréation à l'échelon du pays a été facilitée par les consultations d'experts tenues aux échelons mondial et régional. En outre, on a mis au point une liste d'indicateurs thématiques en vue de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la CIPD. La conception du FNUAP en matière de renforcement des capacités s'est manifestée dans l'Initiative Sud-Sud axée sur la formation, la création de réseaux et les échanges d'informations. L'appui du FNUAP à l'élaboration de directives a donné de bons résultats : l'OMS a mis au point et diffusé des directives concernant la qualité des soins, la formation et l'éducation, la contraception d'urgence, les dispositifs intra-utérins, les contraceptifs injectables et oraux ainsi que la lutte contre le sida. Un manuel consacré à la santé de la procréation dans les situations d'urgence a été conçu et des trousseaux ont été fabriqués et stockés pour pouvoir être distribués immédiatement.

12. Dans le cadre de l'Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception, un document de base intitulé "Reproductive Health Commodity Requirements and Costs in Developing Regions, 1999-2015" a été élaboré. Des études portant sur les besoins en matière de contraception et la gestion logistique ont été menées dans 11 pays; on a ensuite publié à grande échelle la base de données du FNUAP sur les contraceptifs dont l'achat est appuyé par les donateurs. Six ateliers régionaux ont permis d'offrir une assistance technique et une formation dans le domaine de la gestion logistique et des prévisions et une initiative du secteur privé a été lancée. Après une évaluation du marché et des besoins menée à l'échelon de 11 pays, le Cyclofem, contraceptif injectable mensuellement, a été largement diffusé dans trois pays; la Concept Foundation basée en Thaïlande est devenue autonome grâce aux ventes du secteur privé. Des tests au papier réactif pour le dépistage des chlamydiae, de la syphilis et de la blennorrhagie ont été mis au point et on a encouragé les pratiques de la maternité sans risque en vue de réduire la mortalité maternelle.

13. L'un des objectifs du Fonds est l'action en direction des adolescents pour faciliter le passage à l'âge adulte. L'Assemblée mondiale de la jeunesse (AMJ) a conçu une vidéo sur les grossesses d'adolescentes, destinée à être largement diffusée auprès des jeunes. L'International Programmes Department of Advocates for Youth a mené des activités d'information et diffusé des bulletins ainsi que des guides sur les conseils et la recherche dans le domaine de la santé de la procréation des adolescents. En Égypte, en Ouganda et en Zambie, on s'est employé à promouvoir la santé de la procréation des jeunes réfugiées.

14. La violence contre les femmes est un autre domaine important de l'action du Fonds. Celui-ci a élaboré une note d'orientation de programme consacrée aux effets de la violence contre les femmes sur la santé de la procréation, afin d'orienter la programmation à l'échelon des pays. En outre, des consultations techniques ont été organisées sur le thème des mutilations génitales féminines, avec la participation des gouvernements, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies, en vue de mettre au point de nouveaux outils et de nouvelles stratégies efficaces de lutte contre ce fléau.

15. Les résultats de l'examen quinquennal du Programme d'action de la CIPD et de l'évaluation apparaissent dans le document, qui a été bien accueilli par la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

16. Le Programme a été exécuté en partie par des instituts de recherche connus et des institutions spécialisées, en partie grâce à de nouveaux partenaires choisis parmi des organisations non gouvernementales régionales et nationales et d'autres organisations.

17. Problèmes/difficultés. Peu d'obstacles à une application satisfaisante du Programme ont été recensés. Toutefois, certains points laissaient à désirer, notamment le contrôle et l'évaluation des projets et le suivi de ces exercices. Il importait d'améliorer la cadence des activités menées dans le cadre de plusieurs projets; par ailleurs, il fallait s'attacher à recueillir l'opinion des participants sur la formation dispensée dans certains centres d'excellence pour en améliorer le contenu. Dans l'ensemble, toutefois, les quatre objectifs fixés dans le domaine de la santé en matière de procréation étaient sur le point d'être atteints.

2. Population et développement

18. Objectifs. Les activités relatives à la problématique "population et développement" visent à : a) sensibiliser davantage les décideurs sur l'importance des corrélations entre la démographie et les autres aspects du développement; b) intégrer les questions démographiques aux stratégies de développement afin de prendre pleinement en compte les besoins de tous, notamment les groupes vulnérables et défavorisés; c) renforcer les systèmes de données nationaux et les capacités d'analyse des pays aux fins de mise au point et de suivi des programmes; et d) effectuer des recherches intéressant l'action du FNUAP notamment en ce qui concerne les questions socioculturelles ainsi que des recherches méthodologiques pour poser les bases théoriques et définir les instruments d'évaluation susceptibles d'être adaptés aux besoins de chaque pays.

19. Résultats. Conformément au Programme d'action de la CIPD, on s'est attaché à sensibiliser davantage les décideurs sur les corrélations entre la population et la planification du développement. À cet égard, le résultat le plus notable a été le renforcement à grande échelle du Programme mondial de formation en matière de population et de développement. Cinq centres de formation régionaux sont entrés en activité pour répondre aux besoins de formation des régions de l'Asie et du Pacifique, de l'Afrique, des États arabes, de l'Europe et de l'Amérique latine et des Caraïbes.

20. Le renforcement du Programme mondial de formation en matière de population et de développement n'a absorbé qu'un peu plus de 25 % des fonds alloués aux activités prévues au titre de la Stratégie "population-développement" pour le cycle en cours. Depuis 1996, le FNUAP a accordé une aide d'environ 7 millions de dollars. Pour répondre à la demande croissante pour ce type de formation, de la part des pays, ces centres devraient être utilisés de manière plus rationnelle. En même temps, le FNUAP propose que les donateurs régionaux et les donateurs directs investissent davantage dans ce type de formation, ce qui lui permettra de réduire sa propre contribution au financement de ce programme.

21. Le FNUAP continue de recevoir de plus en plus de demandes émanant des pays pour le suivi de leurs propres politiques, de l'exécution des programmes et celle des objectifs de la CIPD et des autres grandes conférences de l'ONU. Des progrès considérables ont été faits dans la mise en place de la base

conceptuelle des analyses et des recherches, notamment par la mise au point d'indicateurs "génériques" et des méthodes correspondantes. Ces schémas conceptuels peuvent être adaptés en fonction des conditions de chaque pays. Le FNUAP a prêté son concours aux activités initiales menées avec la Division de statistique de l'ONU, du Département des affaires économiques et sociales, l'OMS et des instituts de recherche, comme l'Institut démographique interdisciplinaire néerlandais (NIDI), afin de renforcer les capacités de collecte et d'analyse des données. Des résultats notables ont été obtenus grâce à la collaboration entre le FNUAP, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, notamment dans la production de manuels de l'organisation des recensements et de l'état civil et de progiciels. Le renforcement des systèmes de données nationaux est indispensable pour mener à bien certaines réformes de l'ONU, comme le bilan commun de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

22. Par ailleurs, le FNUAP a contribué à la définition et à la mise en oeuvre de méthodes d'évaluation rapide. C'est ainsi qu'il a organisé la "réunion consultative d'experts sur l'application des procédures d'évaluation rapide dans les programmes de population" (New York, décembre 1995) pour examiner les méthodes d'évaluation rapide pour la collecte de données quantitatives et qualitatives destinées à compléter les données provenant des sondages par échantillons aléatoires.

23. Dans le cadre de ses activités interrégionales concernant la relation population-développement, le FNUAP a pris en charge plusieurs questions soulevées par les récentes conférences de l'ONU. Il a collaboré avec les organismes des Nations Unies, les ONG et les universités pour produire des guides pratiques pour l'intégration des questions liées à la population, à la gestion et aux modalités de protection de l'environnement. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Alliance mondiale pour la nature (IUCN), le FNUAP a contribué à organiser un atelier international sur les liens entre population, pauvreté et environnement (Suisse, septembre 1998) afin de mettre en lumière les leçons tirées de l'expérience acquise dans le cadre du système des Nations Unies et de la collaboration avec ses principaux partenaires et les ONG.

24. Un autre colloque important parrainé au nom du FNUAP par la Fondation Rockefeller et la Fondation David et Lucile Packard et organisé par le Carnegie Endowment for International Peace, avait pour thème "Évolution démographique et développement économique" et a été organisé en 1998 à Bellagio (Italie).

25. Parmi les principaux thèmes de recherche qui ont eu l'appui du FNUAP dans le cadre du programme interrégional pour 1996-1999, il y a lieu de signaler les méthodes de la recherche socioculturelle applicables à l'étude de l'impact des facteurs sociaux et culturels sur la fécondité et du rôle et de la condition de la femme. Des études de cas ont été faites dans 12 pays (Bolivie, Cameroun, Équateur, Fidji, Guatemala, Malawi, Malaisie, Maroc, Mozambique, Pakistan, Ouzbékistan et Yémen). Les typologies ainsi établies seront adaptées à la situation de chaque pays et utilisées pour les études comparatives entre pays.

26. Le rapport entre migrations internationales et développement est un domaine qui suscite un intérêt accru à l'ère de la mondialisation. Le FNUAP a contribué

à l'organisation du "Colloque technique sur les migrations internationales et le développement", qui s'est tenu à La Haye (Pays-Bas) du 29 juin au 3 juillet 1998. En collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation pour les migrations internationales (OMI), la Division de statistique et la Division de la population de l'ONU, le FNUAP a prêté son concours à des recherches sur les causes profondes des migrations et à évaluer les liens entre les tendances démographiques, les changements économiques et le phénomène de la migration, l'accent étant mis sur la situation des femmes migrantes et la collecte de données ventilées par sexe. Le FNUAP a également collaboré avec l'OMI et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour mettre au point des programmes de formation afin de sensibiliser les fonctionnaires de la police des frontières.

27. Le FNUAP a parrainé la "Réunion technique sur le vieillissement de la population", qui s'est tenue à Bruxelles (Belgique) du 6 au 9 octobre 1998, en collaboration avec le Centre belge d'études de la population et de la famille. Le thème central de la réunion portait sur l'absence, dans de nombreux pays en développement, de dispositions visant à venir en aide aux personnes âgées en dehors du cadre familial.

28. Les projets dans le domaine de la diffusion de l'information financés dans le cadre du programme interrégional relatif aux corrélations population-développement comprennent notamment le Réseau d'information en matière de population (POPIN), l'Annual Review of Population Law, l'Inventory of Population Projects in Developing Countries Around the World, du FNUAP, ainsi que des logiciels démographiques, notamment DemoTables et PopMap. Tous ces matériaux ont reçu l'aval des utilisateurs et des évaluateurs en raison notamment de leur qualité, de leur utilité pour la formation dans les pays et de leur facilité d'utilisation. Dans le cadre du projet POPIN, le FNUAP a contribué à la diffusion, dans toutes les langues officielles de l'ONU, des documents relatifs aux questions de population produits par l'ONU et ses partenaires, notamment les documents sur le processus d'examen quinquennal du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les évaluations internes indiquent que le Fonds pourrait envisager de passer de la diffusion à grande échelle de documents imprimés à la généralisation de la diffusion en ligne par le biais d'Internet. Un test de diffusion d'informations en ligne, réalisé en collaboration avec le Committee for National Information on the Environment a donné des résultats positifs dans la diffusion à faible coût d'informations sur la population et l'environnement.

29. Depuis la Conférence internationale sur la population et le développement, on a cherché à procéder à une estimation fiable du niveau de financement consacré aux activités en matière de population. Le FNUAP a collaboré avec le NIDI pour rassembler des données sur les flux de ressources internationaux et les dépenses nationales pour les activités liées à la population. Une base de données sur les ressources financières a été créée.

30. Le FNUAP veille à intégrer la parité entre les sexes dans les activités dans le domaine de la problématique population-développement. Il prête une attention accrue aux travaux en cours des organes créés en vertu d'instruments internationaux, à commencer par la "Table ronde sur l'approche adoptée par les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de

l'homme à l'égard de la santé féminine, l'accent étant mis sur la santé en matière de procréation et de sexualité", tenue à Glen Cove, New York, en 1996, pour promouvoir les droits en matière de procréation. Dans le domaine des statistiques et de la méthodologie, le FNUAP a aidé à créer la base de données sur les femmes (WISTAT) à la Division de statistique pour faire en sorte que les recensements et les enquêtes prennent en compte la parité entre les sexes; ainsi qu'à plusieurs monographies, notamment l'importante base de données sur les indicateurs statistiques concernant les femmes, qui rend compte, statistiques à l'appui, de la situation des femmes dans toutes les régions.

31. Problèmes/difficultés. Une évaluation interne des résultats et de l'impact des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de population et de développement a été effectuée. Nonobstant de nombreux acquis, un grand nombre de projets ont été conçus de manière ponctuelle pour répondre à des besoins précis. Parfois les objectifs étaient trop ambitieux. D'autres fois, on n'a pas fixé d'objectifs intermédiaires. Un grand nombre d'activités ne donneront de résultats qu'à long terme, bien après la fin du cycle de programmation de quatre ans.

32. Dans le cadre des grands projets, une plus grande participation directe du personnel de la Division des gestions techniques et des politiques à la mise au point et à toutes les étapes de l'examen et de l'évaluation du programme permettrait d'améliorer les résultats aux plans quantitatif et qualitatif.

3. Activités de plaidoyer

33. C'est la Division des services techniques et des politiques du FNUAP qui est principalement responsable de l'élaboration et de l'administration des activités interrégionales de plaidoyer du FNUAP. Ces activités ont été guidées par la déclaration générale sur les objectifs approuvée par le Conseil d'administration pour le programme multinational pour la période 1996-1999 :

"En ce qui concerne les activités de plaidoyer, le FNUAP a pour objectif principal de renforcer et d'élargir la base de l'action en faveur des initiatives intéressant le Fonds dans les domaines ci-après : santé publique, éducation, santé génésique, notamment celle des adolescents, responsabilisation des femmes, lutte contre la pauvreté et environnement. Dans le programme proposé, le FNUAP continuerait de collaborer avec les responsables gouvernementaux, les parlementaires, les ONG internationales et leurs réseaux pour les activités de plaidoyer relatives à la population et au développement durable."

34. Objectifs des activités coordonnées par la Division des services techniques et des politiques. Les activités coordonnées par la Division des services techniques et des politiques avaient pour objectif de réaliser les buts susmentionnés au moyen de la production, de la distribution et de la diffusion de publications, de logiciels et de matériaux audiovisuels et de fournir un appui à d'autres activités de plaidoyer au niveau interrégional.

35. Résultats. Le contenu des projets qui étaient opérationnels depuis plusieurs années et qui continuaient de jouer un rôle important en matière de

plaidoyer a été modifié en vue de refléter la terminologie de la Conférence internationale sur la population et le développement et les grands axes de celle-ci. Cela a été corroboré par une récente analyse des produits (publications et fournitures de bases de données d'information sur CD-ROM) de 16 projets, principalement en matière d'information provenant des bureaux extérieurs. L'analyse a conclu que ces projets faisaient connaître les principales questions liées à la Conférence internationale sur la population et le développement au moyen d'articles de fond et d'informations sur les questions suivantes : santé génésique, besoins des adolescents, autonomisation et éducation des femmes, qualité des soins et population et développement. Les produits des grands projets interrégionaux administrés par la Division des services techniques et des politiques étaient uniformément d'une haute qualité du point de vue de la présentation, du contenu et de la couverture des questions abordées lors de la Conférence. Seuls quelques partenaires prenaient part aux grands projets; il s'agissait d'alliés traditionnels dans le domaine de la population – la Division de la population de l'ONU, l'Institut de la population, le Conseil de la population et l'Organisation japonaise de coopération internationale dans le domaine de la planification et de la famille.

36. Problèmes/difficultés. La plupart des projets interrégionaux en matière de plaidoyer semblaient fonctionner convenablement mais ils ne tiraient pas pleinement parti des liens établis avec d'autres projets. Les résultats ou matériaux produits pour un projet donné ne faisaient pas systématiquement l'objet d'un rapport ni n'étaient utilisés par les autres projets interrégionaux. Cela était vrai de nombreux projets dans d'autres domaines du programme interrégional.

37. De précieuses capacités ont été mises en place dans le monde entier en vue d'assurer la circulation de données en matière de population. L'appui à long terme prêté à certains projets essentiels couverts par l'examen a permis de mettre en place des systèmes de diffusion de l'information en matière de population. Pour des publications de qualité, la couverture des numéros pertinents a été élargie et la distribution développée. De plus, des campagnes de diffusion de l'information ont permis aux questions de population et de santé génésique de revêtir un rang de priorité élevé dans de nombreux pays. Des informations pertinentes sont parvenues aux décideurs et aux points d'entrée des flux d'information (tels que les directeurs de programmes relatifs à la population, les parlementaires et les responsables des médias).

38. Une des difficultés notées concerne l'identification des critères à retenir pour mesurer les réalisations et en faire état dans les propositions de projet et les rapports intérimaires. En conséquence, le FNUAP a effectué des évaluations et des enquêtes auprès des utilisateurs, en particulier pour les projets recevant plus de 750 000 dollars pour la période quadriennale 1996-1999. Certaines de ces enquêtes ont été achevées et ont fourni des éléments étayant les réalisations des projets.

39. Objectifs des activités coordonnées par la Division de l'information et des relations extérieures. Les activités coordonnées par la Division de l'information et des relations extérieures avaient pour objectifs de mobiliser des ressources en faveur du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, notamment auprès du secteur privé par

l'intermédiaire de fondations sans but lucratif et d'arrangements novateurs conclus avec les entreprises, et de mieux faire connaître le rôle des questions de population dans le domaine du développement ainsi que le rôle du FNUAP. Les publics visés étaient les gouvernements et les parlementaires, les médias; les ONG, en particulier celles actives dans le domaine de la population; les leaders d'opinion, dont les dirigeants politiques et religieux; les éducateurs formels et non formels; les organes intergouvernementaux; le public. Les dépenses et les allocations de la Division au titre du programme s'élevaient à la fin de 1999 à 19,5 millions de dollars. Ce programme complétait en les renforçant les activités de plaidoyer administrées par la Division et prévues au titre du budget d'appui du Fonds.

40. Résultats. La Division de l'information et des relations extérieures a produit et distribué le rapport annuel État de la population mondiale, précieuse source d'information et de projections qui est d'une très grande importance pour les activités de plaidoyer du FNUAP et utile à de nombreuses fins et pour de nombreux publics. Le texte intégral du rapport, qui est affiché sur le site Web du FNUAP, est souvent utilisé par les ONG pour mener leurs propres campagnes. Il sert aussi de source d'information pour les séminaires qui se tiennent en vue de faire mieux connaître les questions de population aux journalistes.

41. Le FNUAP a amélioré la circulation de l'information vers les ONG et les a aidées à plaider plus efficacement en vue de la mobilisation des ressources et de la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement. La qualité de l'information mise à la disposition des médias dans le monde et du public s'est améliorée au fil des ans, comme il ressort des enquêtes indépendantes. La formation de journalistes aux questions de population a renforcé la couverture du Fonds dans la presse. La coopération avec les fondations privées a été renforcée, ce qui s'est traduit par de nouveaux financements pour des activités particulières liées à la Conférence internationale sur la population et le développement.

42. Le FNUAP a développé aussi ses activités avec les ONG, en particulier en Europe et au Japon, par le biais de son programme de subventions globales. Le Fonds a conjugué ses efforts avec 18 ONG européennes en vue d'accroître la visibilité du FNUAP en Europe et de faire mieux connaître les questions de l'assistance internationale dans le domaine de la population, de l'égalité entre les sexes, de l'autonomisation de femmes, des droits de reproduction et de l'examen CIPD+5.

43. Le FNUAP a parrainé plusieurs réunions régionales de journalistes de la presse et de la télévision originaires de pays en développement et de pays industrialisés en vue de constituer un noyau de journalistes informés. Des séminaires se sont tenus à Prague, Dublin, Paris et La Haye en vue de sensibiliser environ 250 journalistes aux implications de la Conférence internationale sur la population et le développement et de souligner le rôle du Fonds dans la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence. Le FNUAP a coopéré aussi avec différentes agences de presse et a fait appel à des ONG et à des organismes des Nations Unies pour mener des campagnes spéciales visant à promouvoir les messages de la Conférence. Les ressources du Fonds en matière de plaidoyer ont été conjuguées à celles du Département de l'information des Nations Unies et des institutions spécialisées des Nations Unies en vue de

produire des films, des programmes radio et des brochures et de participer aux conférences internationales.

44. Problèmes/difficultés. Les difficultés ont été dues aux changements intervenus dans la façon dont les représentants des médias et le public reçoivent l'information et à la concurrence croissante qu'exercent d'autres initiatives et activités de plaidoyer qui n'ont guère de rapport avec la question population et développement pour attirer l'attention des médias. D'autres difficultés ont été dues à l'augmentation des coûts de l'impression et de la distribution et aux problèmes posés par la croissance rapide des nouveaux moyens d'information tels qu'Internet. Il sera essentiel pour surmonter ces problèmes de maintenir une attitude positive.

45. Le FNUAP doit s'employer à formuler des messages simples en vue de communiquer dans un environnement médiatique complexe.

B. Programmes régionaux

46. L'élément régional du programme multinational 1996-1999 s'élevait à 73 millions de dollars. La distribution entre les différentes régions approuvée par le Conseil d'administration était la suivante : Afrique, 28 millions de dollars; Asie et Pacifique, 19 millions de dollars; États arabes et Europe, 12 millions de dollars; Amérique latine et Caraïbes, 14 millions de dollars.

1. Afrique

47. Objectifs. Il était prévu d'utiliser la formation comme mécanisme principal pour améliorer les capacités dans la région et mettre en oeuvre les programmes, les politiques et les stratégies en matière de population au niveau des pays. L'objectif plus large était de parvenir à une plus grande autonomie nationale en ce qui concerne la planification, l'exécution et la gestion des programmes. Les autres objectifs principaux concernaient les trois priorités du programme du Fonds. Dans le domaine de la santé en matière de reproduction, les tâches principales consistaient à réorienter la formation clinique vers des objectifs plus larges, renforcer les stages destinés aux formateurs et aux gestionnaires conformément au Programme d'action de la CIPD, élargir le concept de formation des formateurs à la formation en matière de gestion et réorienter la formation concernant l'information, l'éducation et la communication. Dans le domaine central des stratégies relatives à la population et au développement, on s'est efforcé essentiellement de répondre à la demande croissante de données statistiques fiables, y compris des statistiques ventilées par sexe, tout en répondant à la nécessité d'élargir la portée et la couverture des données. Les efforts ont également été axés sur la formation du personnel et l'appui aux activités pertinentes de recherche.

48. En ce qui concerne les activités de plaidoyer, le programme régional avait trois objectifs : a) transformer la prise de conscience des problèmes concernant la population et la santé en matière de reproduction en un engagement politique décisif envers leur solution; b) élargir cette prise de conscience et cet engagement aux dirigeants des niveaux central, provincial et local; et c) faire en sorte que la population soit consciente de l'importance et de l'existence des services de santé en matière de reproduction, y compris pour les jeunes.

49. Résultats. Sur les huit initiatives qui ont été lancées dans le domaine de la santé en matière de reproduction, cinq projets de formation étaient en cours d'exécution (en anglais, en français et en portugais), dont deux projets concernant l'information, l'éducation et la communication, deux projets concernant la santé en matière de reproduction pour les réfugiés, et un projet concernant la fourniture intégrée de services au niveau des collectivités. Dans tous les projets de formation, des efforts particuliers étaient déployés pour attirer des participantes. À l'exception des activités en faveur des réfugiés, tous les projets avaient été lancés dans le cadre d'un cycle antérieur et avec les mêmes partenaires d'exécution – l'Institut mauricien de la santé, l'Université de Montréal, le Gouvernement portugais, l'Organisation japonaise de coopération internationale dans le domaine de la planification de la famille et le FNUAP. Toutefois, les projets initiaux ont été modifiés pour tenir compte des nouvelles politiques et stratégies adoptées au lendemain de la CIPD. De nouveaux partenaires d'exécution ont été enrôlés pour les projets en faveur des réfugiés : la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique (AMREF) et la Ligue internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

50. Dans le domaine des stratégies relatives à la population et au développement, quatre projets de recherche étaient en cours d'exécution. Ces projets avaient été lancés dans le cadre de cycles antérieurs et conservaient les partenaires d'exécution initiaux : le Regional Institute for Population Studies (RIPS), l'Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD), le Centre d'études et de recherche sur la population et le développement (CERPOD) et l'Institut de développement économique et de planification (IDEP). Dans ce cas également, des modifications avaient été introduites et de nouvelles stratégies avaient été mises au point en tenant compte des nouvelles priorités en matière de formation découlant de la CIPD.

51. L'Organisation de l'unité africaine a renforcé ses capacités de plaidoyer; une Commission africaine de la population a été créée; et des projets ont été lancés en collaboration avec des parlementaires, des réseaux nationaux de femmes ministres et des organisations de jeunes. Les nouveaux partenaires d'exécution comprenaient le Forum des parlementaires africains et arabes sur la population et le développement, la Conférence des organisations non gouvernementales et le Centre pour le développement et les activités de population (CEDPA). Le programme a également permis de renforcer la collaboration avec d'autres organisations et organismes des Nations Unies, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA) dans le contexte de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique et de l'examen régional CIPD+5.

52. La formation était l'élément prédominant dans les secteurs de la santé en matière de reproduction et des stratégies relatives à la population et au développement. D'ici à la fin du cycle, on prévoit que près de 1 000 stagiaires auront participé à l'un des cinq programmes régionaux de formation dans le domaine de la santé en matière de reproduction.

53. Des résultats tangibles étaient également évidents dans les activités de plaidoyer, surtout en ce qui concerne les deux projets axés sur les dirigeants politiques africains. Onze réseaux nationaux de femmes ministres et parlementaires ont été créés et ils ont tous entrepris des activités de plaidoyer, de mobilisation des pouvoirs publics et de sensibilisation. En

outre, une quinzaine de réunions régionales ont été organisées, ce qui a largement contribué à promouvoir la cause de la santé en matière de reproduction dans la région.

54. Problèmes/difficultés. Les nouveaux problèmes qui sont apparus au cours du cycle actuel étaient notamment la durabilité, l'évaluation et la mesure de l'impact des programmes de formation dans les différents secteurs. Bien qu'un grand nombre des projets examinés aient bénéficié d'évaluations internes, il sera essentiel au cours du prochain cycle de prévoir des évaluations externes et des instruments permettant de mesurer l'impact de la conception et de la budgétisation des projets. La rentabilité de la formation régionale doit être examinée en détail car la formation au niveau national devient de plus en plus prioritaire.

55. En ce qui concerne les activités de plaidoyer, la collaboration directe avec et entre les dirigeants politiques a produit des résultats exceptionnels. L'adoption récente de lois et de politiques mieux adaptées dans le domaine de la population indiquait que de bons résultats étaient obtenus grâce aux efforts de mobilisation et de sensibilisation des pouvoirs publics déployés par les comités nationaux de plaidoyer créés récemment. Au cours du prochain cycle, on devrait envisager de faire participer d'autres groupes de la société civile à ce type d'activités. Le mécanisme qui consiste à réunir des groupes similaires dans le cadre de conférences régionales périodiques donne une bonne visibilité et permet d'établir des réseaux utiles. Les conférences régionales pourraient être planifiées d'une manière plus stratégique au début du cycle de financement.

56. Jusqu'au troisième trimestre de 1998, les projets en cours d'exécution avaient nettement contribué à la réalisation des objectifs du programme régional. Le résultat le plus important était le renforcement des capacités dans les trois domaines prioritaires du programme, qui avait été obtenu grâce à l'importance particulière accordée aux activités de formation.

57. La plupart des projets procédaient d'initiatives antérieures lancées en collaboration avec d'anciens partenaires, soit au sein du système des Nations Unies, soit en dehors de celui-ci. Cependant, de nouveaux partenariats ont été établis pour les activités concernant les réfugiés et les activités de plaidoyer. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'ONG nationales et internationales travaillant dans les domaines qui sont prioritaires pour le FNUAP a augmenté considérablement, et ce sont elles qui effectuent la plupart des travaux d'avant-garde. La meilleure manière de promouvoir de nouveaux partenariats serait de mettre au point de nouveaux mécanismes pour l'élaboration et l'approbation des projets. Au cours du prochain cycle de financement, les domaines d'activité importants méritant une attention au niveau régional seraient notamment le VIH/sida, les réfugiés et les situations d'urgence, les activités en faveur des jeunes et la réduction de la mortalité maternelle.

2. États arabes et Europe

58. Objectifs. Dans les États arabes, le programme régional de santé en matière de reproduction visait principalement à renforcer la gestion des services, à améliorer la qualité et à mettre au point des programmes d'information, éducation et communication (IEC) et du matériel pédagogique

adaptés du point de vue culturel; en Europe, les objectifs étaient de répondre aux besoins en formation des pays en transition (en vue de l'abandon de la pratique de l'avortement en faveur de la contraception) et de poursuivre des activités régionales de recherche orientée vers l'action concrète. S'agissant des stratégies relatives à la population et au développement, le programme régional appliqué dans les États arabes visait essentiellement à accroître la détermination des gouvernements d'adopter des programmes de population, de définir des politiques multisectorielles et d'encourager les efforts entrepris au niveau des pays pour améliorer la condition de la femme. En Europe, il y avait lieu de renforcer les capacités d'administration des recensements et de lancer des activités de recherche orientée vers l'action concrète. Dans les États arabes, le travail de sensibilisation a consisté à faire prendre conscience du lien important qui existe entre la condition de la femme et la question de la population et du développement, en particulier, à la société civile, aux chefs religieux, aux éducateurs et aux décideurs. En Europe, l'objectif régional était de promouvoir les programmes de santé en matière de reproduction et d'IEC à l'intention des jeunes des pays en transition.

59. Résultats. Dans les États arabes, les activités relatives à la santé en matière de reproduction ont pris la forme de six projets visant directement à améliorer la gestion et la qualité des services; d'autres projets ont contribué à la recherche et à la diffusion d'informations dans le cadre du Programme d'enquête sur la santé de la famille dans le Golfe et de l'enquête du Projet panarabe pour le développement de l'enfant. Les projets entrepris étaient axés sur la sensibilisation relative à la santé en matière de reproduction, la question des politiques complémentaires et les initiatives de l'OMS. En Europe, les projets ont porté essentiellement sur la formation en matière de prestation de services et de techniques de contraception et sur l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données dans les domaines de la planification familiale et de la santé en matière de reproduction.

60. Les projets concernant les stratégies relatives à la population et au développement entrepris dans les États arabes ont concerné notamment la recherche orientée vers l'action concrète, la formation des organisations non gouvernementales en gestion et la diffusion d'informations sur la population et le développement. En Europe, des projets interdépendants ont enrichi la recherche relative à la baisse du taux de fécondité, au vieillissement et aux migrations. Dans le domaine de la sensibilisation, l'aide apportée aux États arabes a surtout concerné des études et des activités d'information sur la santé des femmes en matière de reproduction, le rôle des femmes arabes, la responsabilisation des jeunes et le plaidoyer, qui a pris beaucoup d'importance depuis la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). En Europe, les projets ont visé à sensibiliser les jeunes aux problèmes de santé en matière de reproduction et à mobiliser les donateurs en vue de la série de recensements de la population de l'an 2000.

61. Dans le cas des projets de santé en matière de reproduction lancés dans les États arabes, la plupart des activités de formation prévues ont donné de bons résultats. La formation a porté notamment sur les sujets suivants : méthodes d'analyse de situation, pour les directeurs de programme; prestation de services de santé en matière de reproduction dans les camps de réfugiés; ateliers sur la population, les sexes et la santé et la santé en matière de reproduction, pour

les responsables de l'enseignement islamique; et formation sur la santé en matière de reproduction et les problèmes des jeunes, pour des producteurs d'émissions radio. Le programme régional a beaucoup contribué au renforcement des capacités en matière de stratégies relatives à la population et au développement grâce à la création d'une base régionale de données démographiques, tandis que la formation a permis aux organisations non gouvernementales arabes d'améliorer leurs capacités de gestion et d'établissement de réseaux.

62. La sensibilisation entreprise aux niveaux régional et national a contribué dans une mesure considérable à faire mieux connaître aux groupes visés et au grand public les domaines de préoccupation définis au lendemain de la CIPD. Des réunions nationales et régionales axées sur des problèmes fondamentaux, dont les résultats ont été largement diffusés, ont été organisées, notamment sur les thèmes suivants : "Les jeunes et le Programme d'action de la CIPD" et "Réunion régionale arabe, Beijing An Un" (Jordanie); "Réunion inter-États sur la santé et la qualité de vie de la femme" (Tunisie); "Réunion inter-États sur la maternité sans risques" (Yémen); "Conférence internationale sur la population et la santé en matière de reproduction" (Al Azhar, Égypte); "Réunion régionale sur la CIPD+5" (Liban).

63. En Europe, une formation universitaire supérieure portant sur la prestation de services et les consultations de santé en matière de reproduction ainsi que sur les techniques de pointe en matière de contraceptifs a été organisée pour le personnel médical des pays en transition. La formation complète du personnel de 21 bureaux nationaux de statistique s'est poursuivie. Le projet de recherche en matière de population, exécuté par la Commission économique pour l'Europe, a permis d'élaborer les bases de données et publications prévues sur la fécondité, les migrations de transit et le vieillissement.

64. Dans le domaine de la sensibilisation, deux importantes réunions ont été organisées en 1997 : une conférence des donateurs tenue en Suisse et une réunion régionale tenue au Danemark sur la santé des jeunes en matière de reproduction, axée sur les besoins de l'Europe centrale et des nouveaux États indépendants de l'ancienne Union soviétique.

65. Problèmes/difficultés. Il a été constaté a posteriori que la procédure d'approbation des projets fonctionnait sur une base ponctuelle et non dans le cadre d'une stratégie régionale d'ensemble. Toutefois, les principaux obstacles à l'exécution intégrale des programmes étaient les procédures administratives gouvernant les multiples dispositions financières mises en place pour les agents d'exécution et le processus de mise en place d'institutions. Il y a peut-être lieu de réviser les dispositifs de coordination existants ainsi que les critères de sélection des agents d'exécution.

66. Par ailleurs, le transfert des compétences acquises grâce à la formation régionale (et à un suivi au niveau des pays) a été un sujet de préoccupation dans tous les domaines d'activité de base, ce qui justifierait que l'on établisse des mécanismes adéquats de suivi qui permettraient d'évaluer les résultats sur des bases plus solides.

67. Dans les deux sous-régions, les programmes entrepris ont permis d'augmenter quelque peu le nombre d'institutions et d'organismes qui sont des partenaires dévoués. Les efforts déployés ont débouché sur la création de nouveaux liens institutionnels et intergouvernementaux et, dans le cas des États arabes, sur une coopération active avec des ONG nationales, régionales et internationales.

68. Des enseignements importants ont été tirés des analyses des résultats positifs du cycle de programmation en cours. Par exemple, pour arriver à de bons résultats, il semble qu'il faille a) faire appel à des institutions ayant à la fois des compétences prouvées en matière de gestion et des compétences techniques et b) mettre au point des stratégies d'exécution de projets assez souples pour qu'on puisse les adapter aux besoins spécifiques des pays. L'exécution a été facilitée tant par un suivi minutieux et par la participation des experts des équipes d'appui aux pays du FNUAP que par des évaluations effectuées à temps pour permettre des mesures de correction. À la fin de 1998, sept évaluations approfondies et indépendantes avaient été entreprises dans les États arabes et cinq en Europe.

69. Parmi les réalisations qui méritent d'être signalées, on peut mentionner les progrès accomplis pour promouvoir l'adoption d'une approche de la santé en matière de reproduction englobant tous les aspects de la question, élargir le champ d'application d'une nouvelle enquête régionale et prendre en compte la sensibilisation et les conseils donnés par les pairs dans un important projet régional de santé des jeunes en matière de reproduction. Les projets relatifs à la sensibilisation ont donné des résultats inespérés, probablement grâce à l'utilisation des médias les plus divers pour atteindre différents groupes cibles. Un grand pas en avant a été fait concernant la sensibilisation en particulier des associations de jeunes, des chefs religieux, des notables locaux et des universitaires aux droits des femmes en matière de reproduction. Par la même occasion, on a expliqué les concepts issus de la CIPD et montré leur compatibilité avec les principes fondamentaux de l'islam.

3. Asie et Pacifique

70. Objectifs. Les principaux objectifs du programme régional pour l'Asie ont été les suivants : a) dans le domaine de la santé en matière de reproduction, répondre aux besoins de formation du personnel de santé, de façon à ce que celui-ci puisse s'employer plus efficacement à aborder globalement la planification de la famille, la maternité sans risques et les maladies sexuellement transmissibles, en particulier l'infection à VIH et le sida, et se préoccuper des questions de qualité des soins, tout en accordant l'importance voulue aux relations entre les sexes dans le domaine de la santé en matière de reproduction et en améliorant l'état de santé des adolescents en matière de reproduction; b) en ce qui concerne les stratégies de population et de développement, renforcer et maintenir un cadre de démographes, améliorer l'ensemble de données relatives à la population, favoriser des mesures en faveur de l'équité et de l'égalité entre les sexes et adopter des programmes pour les personnes âgées grâce à des travaux de recherche adaptés aux politiques mises en oeuvre; c) dans le domaine de l'action de persuasion, maintenir un engagement politique à un niveau élevé à l'égard du Programme d'action et favoriser l'égalité et l'équité entre les sexes en tant que stratégie visant à améliorer la santé de la population en Asie et dans le Pacifique.

71. Résultats. Le programme régional concernant l'Asie comprenait 32 projets répartis en trois domaines thématiques : 16 projets concernant la santé en matière de reproduction, 8 relatifs aux stratégies de population et de développement et 8 concernant l'action de persuasion.

72. Parmi les projets relatifs à la santé en matière de reproduction qui visaient à répondre à des besoins dans le domaine de la formation, 10 portaient sur des modèles de prestation de services de proximité et un sur le renforcement et la promotion de la coopération entre les pouvoirs publics et les ONG. Quatre projets ont permis de soutenir la recherche dans quatre pays concernant les aspects suivants : a) les relations entre les sexes dans l'optique des femmes musulmanes; b) l'élaboration d'indicateurs de santé en matière de reproduction; c) les abus sexuels dont les enfants sont victimes; et d) une évaluation des soins dans le domaine de la santé en matière de reproduction. Deux projets ont soutenu la stratégie d'information, d'éducation et de communication et l'action de persuasion et portaient plus particulièrement sur la santé des adolescents en matière de reproduction et la participation des hommes à la santé en matière de reproduction.

73. Sur les huit projets relevant des stratégies de population et de développement, quatre ont permis d'offrir une assistance dans le domaine de la recherche sur les migrations et l'emploi des femmes, les problèmes de vieillissement et l'aide aux personnes âgées, et les effets de la crise économique actuelle dans les pays d'Asie. Les autres initiatives relevant des stratégies de population et de développement visaient à améliorer la qualité des données démographiques et les technologies de collecte et diffusion de données, et à mettre en place des réseaux d'information pour améliorer la coordination entre les centres nationaux et sous-régionaux.

74. Les projets exécutés dans le domaine de l'action de persuasion visaient à sensibiliser les parlementaires et à favoriser l'établissement de réseaux entre ces derniers. Ils ont également contribué à sensibiliser les responsables politiques aux questions de population et de développement, comme en témoigne le soutien apporté par le FNUAP à une conférence régionale sur la sécurité alimentaire et la population, des examens des progrès accomplis dans le cadre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et l'intensification des échanges d'informations au sein de la région.

75. De nombreux pays ont bénéficié d'une assistance du programme régional qui leur a permis d'élaborer des politiques, de mettre en place des services et des systèmes de formation et d'aborder des questions nouvelles telles que la santé des adolescents en matière de reproduction et la prise en compte des spécificités des deux sexes. La majorité des projets régionaux ont contribué à renforcer les capacités régionales en matière de formation, de recherche, d'action de persuasion et de soutien des politiques. En outre, la formation et les activités de persuasion dans le domaine de la santé en matière de reproduction ont permis de placer les soins dans ce domaine au centre des programmes sanitaires et d'obtenir des professionnels qu'ils adoptent une démarche globale en ce qui concerne la santé en matière de reproduction.

76. Les projets régionaux ont été exécutés par 15 partenaires, dont des ONG, des organismes des Nations Unies et des établissements universitaires, qui ont tous joué un rôle important dans le domaine de la population et du développement dans la région. On a créé de nouvelles possibilités de faire participer un nombre important d'ONG nationales en mettant en place des mécanismes de collaboration avec les agents d'exécution traditionnels du Fonds, tels que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation japonaise de coopération internationale dans le domaine de la planification de la famille, le Forum asiatique des parlementaires sur la population et le développement et l'Asian Population and Development Association. Elles ont accumulé des connaissances considérables sur la population et le développement et ont fourni une assistance technique aux pays de la région en ce qui concerne l'élaboration de politiques nationales et de programmes. Les mécanismes régionaux mis en place par les agents d'exécution et la somme d'expérience dont ils disposent collectivement devraient avoir des incidences considérables – au-delà du cycle du programme – sur l'obtention d'un appui politique pour des politiques en matière de population.

77. Problèmes/difficultés. Le programme régional ne dispose pas de mécanismes suffisants de coordination, de suivi et d'évaluation, tant latéralement, entre les projets régionaux, que verticalement, entre les projets interrégionaux et de pays qui mettent en oeuvre des activités analogues. En conséquence, les effets du programme ont été quelque peu limités en raison de l'absence de moyens permettant de transférer des outils, des méthodes, des données d'expérience et des technologies du niveau mondial au niveau régional et du niveau régional au niveau national. De même, l'application au niveau national des contributions de certains projets régionaux en matière de formation, de recherche et de conception de matériel a été limitée.

78. On s'attend qu'à la fin du programme, les buts et objectifs globaux du programme régional pour l'Asie seront atteints. Cependant, il faudrait mettre en place des mécanismes efficaces de coordination, de suivi et d'évaluation pour renforcer les objectifs de chaque projet et maximiser les effets du programme. En outre, dans l'exécution des projets, il est essentiel de faire participer de nombreux organismes, qui pourraient compléter les compétences et les expériences disponibles et donner une dimension pluridisciplinaire au processus d'exécution des projets.

4. Amérique latine et Caraïbes

79. Objectifs. En ce qui concerne la santé en matière de reproduction, les objectifs étaient les suivants : a) définir avec plus de précision et promouvoir la santé en matière de reproduction, afin de renforcer les programmes nationaux; b) étudier les mécanismes institutionnels existants concernant les services de santé en matière de reproduction dans les pays de la région et recommander une restructuration organisationnelle appropriée; c) apprendre comment les programmes nationaux répondent aux besoins des femmes et des adolescents et formuler des recommandations en vue de les améliorer; et d) soutenir des projets d'action multipays novateurs pour permettre aux pays de la région de bénéficier des échanges de données d'expérience et de connaissances.

80. En ce qui concerne les stratégies de population et de développement, les objectifs étaient les suivants : a) soutenir l'étude de certains thèmes, en particulier les effets de l'investissement dans la santé en matière de reproduction; b) mettre en place des bases et des systèmes méthodologiques pour la collecte et l'analyse de données sociodémographiques au niveau municipal en Amérique centrale; c) favoriser la disponibilité de méthodologies et de technologies modernes en matière de collecte de données; d) soutenir la recherche socioculturelle au service des politiques et des programmes relatifs à la santé en matière de reproduction; e) informer et former des parlementaires pour qu'ils soient en mesure d'élaborer des politiques tenant compte des questions démographiques et de négocier l'obtention de budgets dans ce domaine; f) incorporer des questions relatives à la population dans le Panorama social de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; et g) valoriser les ressources humaines dans des domaines essentiels relatifs à la population, en particulier en Amérique centrale.

81. Pour ce qui est de l'action de persuasion, les objectifs étaient les suivants : a) atteindre les guides d'opinion et les responsables politiques; b) clarifier le Programme d'action de la Conférence internationale pour la population et le développement et élargir l'appui politique dont il bénéficie; et c) renforcer les liens avec les ONG qui participent au développement social et communautaire auprès des populations urbaines, rurales et autochtones marginales et des femmes de condition modeste en général.

82. Quelques projets du cycle précédent ont été poursuivis (après mise à jour et révision des buts) au début du nouveau cycle. On a fixé des plafonds de dépenses, mais l'affectation de ressources qui en est résultée a été conforme dans l'ensemble au système de répartition approuvé.

83. Résultats. Dans le domaine de la santé en matière de reproduction, on a entrepris des initiatives pour améliorer la situation des femmes, des adolescents et des autochtones de condition modeste, mené des campagnes de sensibilisation pour faciliter l'accès aux services et déployé des efforts pour prévenir les actes de violence contre les femmes. Des échanges de connaissances ont eu lieu entre des ONG et les pouvoirs publics, et des travaux de recherche sur la situation en matière de contraception chirurgicale ont assuré la promotion d'une action en faveur d'un recours à plusieurs moyens de contraception. Le programme a également financé une action de formation concernant la santé en matière de reproduction et la population dans les écoles de formation de personnel de santé, et l'on a sensibilisé des instances régionales aux questions de population, de santé en matière de reproduction, de droits relatifs à la reproduction et d'égalité entre les sexes en vue d'exercer une influence sur la prise de décision politique.

84. Les projets relevant des stratégies de population et de développement ont soutenu la mise en place de bases de données démographiques, ont fourni des technologies nouvelles pour les activités de recensement, ont diffusé des données sociodémographiques et ont permis de mener des actions de formation en démographie. Une étude menée auprès des ménages sur les liens entre la fécondité, la formation des familles, le niveau d'instruction et la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre a été commandée.

85. Des progrès appréciables ont été accomplis dans la réalisation des objectifs. On a enregistré des succès dans le domaine de la formation de la santé et des droits en matière de reproduction. Des activités considérables ont été menées en application des stratégies de population et de développement, en particulier en ce qui concerne l'aide aux pays en vue de l'amélioration des méthodes et des technologies pour les prochains recensements. Dans le domaine essentiel de l'action de persuasion, les efforts ont porté en particulier sur la sensibilisation à la notion de santé en matière de reproduction. On a organisé des réunions régionales destinées à des professionnels, à des responsables politiques et à des parlementaires, et on a mis sur pied un important atelier régional destiné aux ONG sur le thème de la sensibilisation aux questions de santé en matière de reproduction; cet atelier a été suivi d'une formation au niveau des pays. On a également accompli des efforts considérables pour que d'importantes personnalités nationales se prononcent en faveur des buts de la Conférence internationale sur la population et le développement lors de manifestations régionales sur des questions économiques et sociales. Il s'est produit une augmentation appréciable du nombre d'organisations qui participent au programme actuel relatif à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Certains des partenaires relativement nouveaux – des ONG féminines et d'autres organisations – ont propagé avec succès l'esprit de la Conférence internationale sur la population et le développement, mais leur viabilité en l'absence d'aide de donateurs est restée un sujet de préoccupation. L'exécution directe par le FNUAP a été choisie, à contrecœur, lorsqu'il n'y avait pas d'autre solution. La surveillance et l'évaluation des procédures ont été réalisées de façon uniforme pour tous les projets importants.

86. Problèmes/difficultés. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans le domaine de la mobilisation de groupes de femmes. Tous les groupes, en particulier les adolescents, devraient bénéficier de ces résultats encourageants. Les efforts de sensibilisation sous la forme d'activités en réseau et de diffusion et d'échange d'informations, ont contribué à obtenir le soutien d'un grand nombre d'ONG nationales et régionales, de parlementaires et de gouvernements de la région. L'action de sensibilisation devrait se poursuivre compte tenu de l'influence, dans cette région, de groupes religieux et autres qui sont hostiles aux concepts de la Conférence internationale sur la population et le développement, bien que des efforts aient été accomplis pour nouer le dialogue avec ces groupes.

87. Dans le cadre de son effort régional visant à renforcer les capacités nationales, le FNUAP s'est en particulier attaché à influencer ceux qui pourraient être à leur tour en mesure d'influencer les prestataires de services et les éducateurs. On a mis à profit l'énergie que recèlent les ONG pour mettre l'accent sur les droits des femmes en matière de reproduction et sur les besoins des adolescents et des populations autochtones. En même temps, on a réduit la coopération avec des partenaires traditionnels qui n'adhèrent pas aux buts de la Conférence internationale sur la population et le développement. On s'est efforcé, davantage que dans le passé, à obtenir des résultats en contrepartie des fonds offerts, sur le plan du retentissement des activités et des progrès accomplis vers les objectifs.

III. CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

88. Cet examen du programme interpays pour la période 1996-1999 fait apparaître l'accomplissement de progrès considérables vers la réalisation des objectifs. Cependant, il faut procéder à un suivi plus systématique afin d'améliorer l'efficacité de l'exécution du programme. Pour évaluer les effets de façon plus judicieuse, il faudrait que les objectifs des activités interpays soient définis sous la forme de résultats mesurables et que les effets escomptés soient indiqués de façon plus précise. Le FNUAP devrait s'employer à nouer des liens à un stade plus précoce avec les agents d'exécution des projets – en particulier ceux dont les activités se déroulent dans le cadre d'institutions, d'établissements d'enseignement et de recherche et de grands organismes centraux – car cela améliorerait la qualité de l'exécution et accélérerait celle-ci.

89. Alors que le FNUAP est sur le point d'élaborer le programme interpays du prochain cycle, il conviendrait d'accorder plus d'attention à certaines questions qui se posent régulièrement. Il n'y a eu que peu d'échanges d'informations entre les projets et leurs responsables, notamment en ce qui concerne les projets qui produisent des informations, tels que les travaux de recherche, les publications et la diffusion sur Internet. L'insuffisance des échanges de compétences et de connaissances et de transfert de technologie d'un niveau de programme à l'autre reste également préoccupante.

90. Il faut se féliciter de la tendance à élargir la gamme de partenaires pour l'exécution du programme actuel. La participation des agents d'exécution traditionnels a baissé, tandis qu'il s'est produit une augmentation notable de la participation de groupes régionaux, nationaux, gouvernementaux, intergouvernementaux et spécialisés. Par exemple, en ce qui concerne le programme interrégional dans le domaine de la santé en matière de reproduction, la participation ne s'est pas limitée à des centres de recherche bien établis, tels que le Conseil de la population, le Program for Appropriate Technology in Health et des institutions spécialisées des Nations Unies (OMS, OIT et Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida); on a également fait appel à d'autres groupes, tels que le Centre pour le développement et les activités de population, Advocates for Youth, la Fédération internationale d'obstétrique et de gynécologie, la Concept Foundation, l'Alan Guttmacher Institute, l'Assemblée mondiale de la jeunesse et la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine. La Banque mondiale, la Rockefeller Foundation, la William H. Gates Foundation et le FNUAP ont offert un soutien technique et financier aux Partenariats au service de la population et du développement, initiative intergouvernementale créée pour promouvoir la collaboration Sud-Sud dans le domaine de la santé en matière de reproduction.

91. Des progrès restent à accomplir en matière d'intégration de préoccupations relatives à l'égalité entre les sexes et d'élargissement des travaux de recherche et de la formation sur la collecte et l'analyse de données différenciant les sexes. Le Fonds se heurte à des difficultés considérables dans la réalisation de ses objectifs en matière de sensibilisation, en raison de la concurrence de plus en plus vive à laquelle différentes causes se livrent pour susciter l'attention des médias.

92. Bien que l'objectif général de renforcement des capacités des pays à mettre en oeuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement ait donné une cohérence considérable au programme interpays 1996-1999, un grand nombre d'activités ayant un caractère ponctuel ont été menées. Il faut accomplir des efforts pour définir les raisons pour lesquelles des activités sont menées au niveau interpays, déterminer la validité de ces raisons et indiquer l'intérêt de ces activités pour celles qui sont menées au niveau des pays. Le programme 1996-1999 a bénéficié de la participation de partenaires très divers, en particulier d'ONG; cependant, les organismes des Nations Unies ont continué à jouer un rôle prépondérant dans l'exécution des projets. Il faudrait s'efforcer de coopérer avec une gamme plus large de partenaires et de recourir à diverses modalités pour choisir les agents d'exécution.
